

**Communiqué de presse du 21 novembre 2019**

#Artisanat / #Bâtiment / #Partenariat / #Equipements / #Sécurité.

## **La CAPEB et SEBEMEX s'associent pour promouvoir des équipements de sécurité à destination des artisans du bâtiment exposés à l'amiante**

*Paris, le 21 novembre 2019* - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), via sa filiale Béranger Développement, et SEBEMEX (EXTRAMIANTE), société de distribution d'équipements et de consommables dédiés à la protection individuelle et à la décontamination (amiante et nucléaire), ont signé un partenariat pour promouvoir des équipements de protection à destination des chefs d'entreprise artisanale du bâtiment exposés à l'amiante. Le contrat prévoit également une collaboration entre la CAPEB et SEBEMEX(EXTRAMIANTE) pour développer de nouveaux produits et solutions de sécurité.



© CAPEB

**Renforcer la sécurité des chefs d'entreprise artisanale en contact quotidien avec de l'amiante et les déchets générés par son retrait, en promouvant les équipements SEBEMEX(EXTRAMIANTE) et en développant de nouvelles solutions, tel est l'objectif de cet accord de partenariat signé par Patrick Liébus, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), via sa filiale Béranger Développement, et Monsieur Stéphane Pruvost, Directeur pour (SEBEMEX/EXTRAMIANTE).**

SEBEMEX(EXTRAMIANTE) s'engage, en collaboration avec la CAPEB, à développer de nouveaux produits et services à destination des artisans du bâtiment afin de renforcer la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à l'amiante et à ses déchets. La société sollicitera également les adhérents de la CAPEB pour tester de nouveaux produits et solutions de sécurité.

Enfin, SEBEMEX (EXTRAMIANTE) organisera des événements et des rencontres avec les CAPEB départementales et à proposera des remises et / ou des offres promotionnelles pour les entreprises artisanales du bâtiment adhérentes à la CAPEB et / ou pour les ECO Artisans.

De son côté, la CAPEB informera les entreprises artisanales du bâtiment des produits et services développés par SEBEMEX et contribuera à promouvoir les nouveaux produits et services réalisés en collaboration.

La CAPEB s'engage également à favoriser l'organisation de réunions entre les CAPEB départementales et SEBEMEX.

**Patrick Liébus, Président de la CAPEB, déclare :** « *Aujourd'hui, toutes les entreprises du bâtiment sont susceptibles de rencontrer des matériaux contenant de l'amiante dans le cadre de leurs activités. Depuis plusieurs années, nous informons nos adhérents sur la manière de limiter les risques pour les travailleurs exposés. Ce partenariat avec SEBEMEX nous permet ainsi de proposer des équipements sûrs à nos adhérents et de les impliquer dans le développement de nouvelles solutions pour garantir une sécurité maximale sur les chantiers* ».

**Stéphane Pruvost, Directeur pour SEBEMEX (EXTRAMIANTE), ajoute :** « *Notre offre de produits et services répond à un besoin nécessaire de sécurité pour les artisans du bâtiment exposés à l'amiante et aux déchets générés par leur retrait. Ce partenariat avec la CAPEB nous donne l'occasion de développer nos liens de proximité avec les entreprises et de chercher ensemble des solutions et produits de sécurité toujours plus en adéquation avec la réalité de leur travail* ».

---

#### **À propos de la CAPEB :**

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat\* du Bâtiment, lequel dénombre :

- 555 261 entreprises employant moins de 20 salariés\*\*, soit 98% des entreprises du Bâtiment\*\*\*
- 640 621 salariés, soit 59% des salariés du Bâtiment
- 55.300 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

Et lesquels réalisent

- 84,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

\* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

\*\* Ce chiffre (555 261) comprend les 138 639 auto-entrepreneurs inscrits au SSI (ex-RSI),

\*\*\* Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2019 »

[https://twitter.com/capeb\\_fr - www.capecb.fr](https://twitter.com/capeb_fr - www.capecb.fr)

La société BÉRANGER DÉVELOPPEMENT gère l'ensemble des partenariats par délégation pour le compte de la CAPEB.

#### **À propos de SEBEMEX(EXTRAMIANTE) :**

SEBEMEX(EXTRAMIANTE), est une société spécialisée et reconnue dans la distribution de consommables, d'équipements et de matériels dédiés à la protection individuelle et à la décontamination (amiante, plomb & nucléaire.) Elle fait partie du groupe SIG fondé en 1957 à Sheffield (UK), le groupe distributeur spécialisé en Europe sur les marchés de l'isolation, de l'aménagement intérieur de couverture et des produits de construction.

Forte d'une expérience reconnue dans ce secteur d'activité, elle accompagne notamment une clientèle du bâtiment qui œuvre dans un environnement impliquant une attention quotidienne à la sécurité, notamment concernant le sujet de l'amiante et des déchets générés par son retrait.

**Contacts presse :**

***Pour la CAPEB***

*Agence Hopscotch : Alice Augeraud - Tél : 01 58 65 00 54 - [aaugeraud@hopscotch.fr](mailto:aaugeraud@hopscotch.fr)*

*CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 77 81 - 06 08 56 78 06 - [i.planchais@capeb.fr](mailto:i.planchais@capeb.fr)*

***Pour SEBEMEX***

*Nathalie LOMBART - Tél : 01.64.11.09.17 - 07 89 68 50 25 - [n.lombart@sebemex.biz](mailto:n.lombart@sebemex.biz)*

---